

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Ville de Quintin (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21220262600017

POSTE COMPTABLE : SGC SAINT-BRIEUC

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Mairie de Quintin (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	44
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	49
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	55
B4 - Etat des charges transférées	56
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	57
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	59
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	61
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	62
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	65
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	67
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	69
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	70

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3086

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	970.46
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1021.13
3	Dépenses d'équipement brut / population	156.5
4	Encours de dette / population (2) (3)	877.52
5	DGF / population	290.99
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	47.39 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	107.7313 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	15.33 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	85.9358 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-2214.12 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 553 371,90	3 637 637,77	177 395,28	A1 261 661,15
Investissement	739 707,35	413 194,05	(3) -40 731,59	A2 -367 244,89
Fonctionnement	2 813 664,55	3 224 443,72	(4) 218 126,87	A3 628 906,04

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 365 111,00	III + IV 111 976,50	B1	-253 134,50	
Investissement	I 365 111,00	III 111 976,50	B2	-253 134,50	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	8 526,65
Investissement	A2 + B2	-620 379,39
Fonctionnement	A3 + B3	628 906,04

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 365 111,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	136 544,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	26 394,00
21	Immobilisations corporelles (3)	29 915,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	172 258,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 111 976,50
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	111 976,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	910 855,00	1 531 234,39
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	365 111,00	111 976,50
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 367 244,89	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 643 210,89	1 643 210,89

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 179 110,00	3 179 110,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		3 179 110,00	3 179 110,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		4 822 320,89	4 822 320,89

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	71 300,00	136 544,00	13 000,00	13 000,00	149 544,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	54 000,00	26 394,00	22 500,00	22 500,00	48 894,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	350 450,00	29 915,00	295 450,00	295 450,00	325 365,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	70 000,00	172 258,00	152 000,00	152 000,00	324 258,00
Total des dépenses d'équipement		545 750,00	365 111,00	482 950,00	482 950,00	848 061,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	435 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		435 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		980 750,00	365 111,00	882 950,00	882 950,00	1 248 061,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	36 300,00		27 905,00	27 905,00	27 905,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		36 300,00		27 905,00	27 905,00	27 905,00

TOTAL	1 017 050,00	365 111,00	910 855,00	910 855,00	1 275 966,00
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	367 244,89
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 643 210,89
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	179 750,00	111 976,50	143 000,00	143 000,00	254 976,50
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	106 353,13	0,00	442 153,35	442 153,35	442 153,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		286 103,13	111 976,50	585 153,35	585 153,35	697 129,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	125 000,00	0,00	132 900,00	132 900,00	132 900,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	256 798,51	0,00	628 906,04	628 906,04	628 906,04
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		541 798,51	0,00	761 806,04	761 806,04	761 806,04
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		827 901,64	111 976,50	1 346 959,39	1 346 959,39	1 458 935,89

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	357 846,87		69 375,00	69 375,00	69 375,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	88 100,00		114 900,00	114 900,00	114 900,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		445 946,87		184 275,00	184 275,00	184 275,00

TOTAL	1 273 848,51	111 976,50	1 531 234,39	1 531 234,39	1 643 210,89
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 643 210,89
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	156 370,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	806 920,00	0,00	831 120,00	831 120,00	831 120,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 361 800,00	0,00	1 419 200,00	1 419 200,00	1 419 200,00
014	Atténuations de produits	172 000,00	0,00	171 000,00	171 000,00	171 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	464 005,00	0,00	480 305,00	480 305,00	480 305,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 804 725,00	0,00	2 901 625,00	2 901 625,00	2 901 625,00
66	Charges financières	63 150,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	6 110,00	0,00	21 710,00	21 710,00	21 710,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 876 985,00	0,00	2 994 835,00	2 994 835,00	2 994 835,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	357 846,87	0,00	69 375,00	69 375,00	69 375,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	88 100,00	0,00	114 900,00	114 900,00	114 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		445 946,87	0,00	184 275,00	184 275,00	184 275,00

TOTAL	3 322 931,87	0,00	3 179 110,00	3 179 110,00	3 179 110,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 179 110,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	112 300,00	0,00	117 600,00	117 600,00	117 600,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	295 000,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
731	Fiscalité locale	1 504 100,00	0,00	1 460 050,00	1 460 050,00	1 460 050,00
74	Dotations et participations (3)	1 093 900,00	0,00	1 200 950,00	1 200 950,00	1 200 950,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	35 200,00	0,00	47 100,00	47 100,00	47 100,00
Total des recettes de gestion courante		3 065 500,00	0,00	3 148 700,00	3 148 700,00	3 148 700,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		500,00	500,00	500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 068 505,00	0,00	3 151 205,00	3 151 205,00	3 151 205,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	36 300,00		27 905,00	27 905,00	27 905,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		36 300,00		27 905,00	27 905,00	27 905,00

TOTAL	3 104 805,00	0,00	3 179 110,00	3 179 110,00	3 179 110,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 179 110,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	156 370,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 600,00	1 600,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	149 544,00	0,00	149 544,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	48 894,00	0,00	48 894,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	325 365,00	26 305,00	351 670,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	324 258,00	0,00	324 258,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 248 061,00	27 905,00	1 275 966,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	367 244,89
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 643 210,89
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	831 120,00		831 120,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 419 200,00		1 419 200,00
014	Atténuations de produits	171 000,00		171 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	480 305,00	0,00	480 305,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	69 000,00	0,00	69 000,00
67	Charges spécifiques (9)	2 500,00	0,00	2 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	21 710,00	114 900,00	136 610,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		69 375,00	69 375,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 994 835,00	184 275,00	3 179 110,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 179 110,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	132 900,00	0,00	132 900,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	254 976,50	0,00	254 976,50
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	442 153,35	0,00	442 153,35
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		111 800,00	111 800,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		3 100,00	3 100,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		69 375,00	69 375,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	830 029,85	184 275,00	1 014 304,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	628 906,04
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 643 210,89
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	38 000,00		38 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	117 600,00		117 600,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		26 305,00	26 305,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	285 000,00		285 000,00
731 Fiscalité locale	1 460 050,00		1 460 050,00
74 Dotations et participations (8)	1 200 950,00		1 200 950,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	47 100,00	0,00	47 100,00
76 Produits financiers	5,00	0,00	5,00
77 Produits spécifiques (8)	2 000,00	1 600,00	3 600,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	500,00	0,00	500,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 151 205,00	27 905,00	3 179 110,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 179 110,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 017 050,00	365 111,00	0,00	910 855,00	910 855,00	0,00	910 855,00	1 275 966,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	71 300,00	136 544,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	149 544,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	54 000,00	26 394,00	0,00	22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	48 894,00
21	Immobilisations corporelles	350 450,00	29 915,00	0,00	295 450,00	295 450,00	0,00	295 450,00	325 365,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	70 000,00	172 258,00	0,00	152 000,00	152 000,00	0,00	152 000,00	324 258,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		545 750,00	365 111,00	0,00	482 950,00	482 950,00	0,00	482 950,00	848 061,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	435 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		435 000,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		980 750,00	365 111,00	0,00	882 950,00	882 950,00	0,00	882 950,00	1 248 061,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	36 300,00			27 905,00	27 905,00		27 905,00	27 905,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		36 300,00			27 905,00	27 905,00		27 905,00	27 905,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	367 244,89
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 643 210,89
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Ville de Quintin (M57) - Mairie de Quintin - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 017 050,00	111 976,50	902 328,35	902 328,35	1 014 304,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	179 750,00	111 976,50	143 000,00	143 000,00	254 976,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	106 353,13	0,00	442 153,35	442 153,35	442 153,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		286 103,13	111 976,50	585 153,35	585 153,35	697 129,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	125 000,00	0,00	132 900,00	132 900,00	132 900,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		285 000,00	0,00	132 900,00	132 900,00	132 900,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		571 103,13	111 976,50	718 053,35	718 053,35	830 029,85
021	Virement de la section de fonctionnement	357 846,87		69 375,00	69 375,00	69 375,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	88 100,00		114 900,00	114 900,00	114 900,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		445 946,87		184 275,00	184 275,00	184 275,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	628 906,04
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 643 210,89
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 017 050,00	365 111,00	0,00	910 855,00	910 855,00	0,00	910 855,00	1 275 966,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	71 300,00	136 544,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00
2031	Frais d'études	56 000,00	136 544,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 544,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	15 300,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	54 000,00	26 394,00	0,00	22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	54 000,00	26 394,00	0,00	22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00
21	Immobilisations corporelles	350 450,00	29 915,00	0,00	295 450,00	295 450,00	0,00	295 450,00
2128	Autres agencements et aménagements	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	145 000,00	11 680,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	7 317,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 317,00
21351	Bâtiments publics	500,00	0,00	0,00	2 650,00	2 650,00	0,00	2 650,00
2138	Autres constructions	80 000,00	2 260,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00
2151	Réseaux de voirie	10 000,00	7 296,00	0,00	74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00
2152	Installations de voirie	14 650,00	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00
21533	Réseaux câblés	12 100,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	3 000,00	0,00	0,00	8 600,00	8 600,00	0,00	8 600,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 500,00	1 362,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	27 000,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
21838	Autre matériel informatique	3 700,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 500,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	21 000,00	0,00	0,00	31 700,00	31 700,00	0,00	31 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	70 000,00	172 258,00	0,00	152 000,00	152 000,00	0,00	152 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2315	Install., matériel et outill. technique	70 000,00	172 258,00		152 000,00	152 000,00	0,00	152 000,00	324 258,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		545 750,00	365 111,00	0,00	482 950,00	482 950,00	0,00	482 950,00	848 061,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	435 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
1641	Emprunts en euros	435 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		435 000,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		980 750,00	365 111,00	0,00	882 950,00	882 950,00	0,00	882 950,00	1 248 061,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	36 300,00			27 905,00	27 905,00		27 905,00	27 905,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 600,00			1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 600,00			1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
	Charges transférées (7)	34 700,00			26 305,00	26 305,00		26 305,00	26 305,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00			8 100,00	8 100,00		8 100,00	8 100,00
21318	Autres bâtiments publics	17 700,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	12 000,00			7 190,00	7 190,00		7 190,00	7 190,00
2138	Autres constructions	0,00			11 015,00	11 015,00		11 015,00	11 015,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Ville de Quintin (M57) - Mairie de Quintin - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'ordre	36 300,00			27 905,00	27 905,00		27 905,00	27 905,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 017 050,00	111 976,50	902 328,35	902 328,35	1 014 304,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	179 750,00	111 976,50	143 000,00	143 000,00	254 976,50
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	91 250,00	111 976,50	143 000,00	143 000,00	254 976,50
1322	Subv. non transf. Régions	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13361	Dotations équip.territoires ruraux transf	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	106 353,13	0,00	442 153,35	442 153,35	442 153,35
1641	Emprunts en euros	106 353,13	0,00	442 153,35	442 153,35	442 153,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		286 103,13	111 976,50	585 153,35	585 153,35	697 129,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	125 000,00	0,00	132 900,00	132 900,00	132 900,00
10222	FCTVA	39 000,00	0,00	36 900,00	36 900,00	36 900,00
10226	Taxe d'aménagement	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
10251	Dons et legs en capital	80 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		285 000,00	0,00	132 900,00	132 900,00	132 900,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		571 103,13	111 976,50	718 053,35	718 053,35	830 029,85
021	Virement de la section de fonctionnement	357 846,87		69 375,00	69 375,00	69 375,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	88 100,00		114 900,00	114 900,00	114 900,00
28031	Frais d'études	2 200,00		2 110,00	2 110,00	2 110,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	700,00		590,00	590,00	590,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	17 300,00		17 410,00	17 410,00	17 410,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 200,00		13 710,00	13 710,00	13 710,00

Ville de Quintin (M57) - Mairie de Quintin - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281318	Autres bâtiments publics	500,00		236,00	236,00	236,00
281351	Bâtiments publics	6 000,00		5 947,00	5 947,00	5 947,00
28138	Autres constructions	1 800,00		282,00	282,00	282,00
28151	Réseaux de voirie	3 200,00		3 025,00	3 025,00	3 025,00
28152	Installations de voirie	2 500,00		3 550,00	3 550,00	3 550,00
281538	Autres réseaux	1 000,00		1 525,00	1 525,00	1 525,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	600,00		500,00	500,00	500,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 600,00		1 395,00	1 395,00	1 395,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 000,00		19 355,00	19 355,00	19 355,00
281828	Autres matériels de transport	7 000,00		6 445,00	6 445,00	6 445,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		17 150,00	17 150,00	17 150,00
281838	Autre matériel informatique	7 000,00		2 230,00	2 230,00	2 230,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		1 405,00	1 405,00	1 405,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 900,00		2 300,00	2 300,00	2 300,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		150,00	150,00	150,00
28188	Autres immo. corporelles	9 500,00		12 485,00	12 485,00	12 485,00
4818	Charges à étaler	3 100,00		3 100,00	3 100,00	3 100,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		445 946,87		184 275,00	184 275,00	184 275,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 322 931,87	0,00	0,00	3 179 110,00	3 179 110,00	0,00	3 179 110,00	3 179 110,00
011	Charges à caractère général (3)	806 920,00	0,00	0,00	831 120,00	831 120,00	0,00	831 120,00	831 120,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 361 800,00	0,00		1 419 200,00	1 419 200,00		1 419 200,00	1 419 200,00
014	Atténuations de produits	172 000,00	0,00		171 000,00	171 000,00		171 000,00	171 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	464 005,00	0,00	0,00	480 305,00	480 305,00	0,00	480 305,00	480 305,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 804 725,00	0,00	0,00	2 901 625,00	2 901 625,00	0,00	2 901 625,00	2 901 625,00
66	Charges financières	63 150,00	0,00		69 000,00	69 000,00		69 000,00	69 000,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	6 110,00			21 710,00	21 710,00		21 710,00	21 710,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		72 260,00	0,00	0,00	93 210,00	93 210,00		93 210,00	93 210,00
Total des dépenses réelles		2 876 985,00	0,00	0,00	2 994 835,00	2 994 835,00	0,00	2 994 835,00	2 994 835,00
023	Virement à la section d'investissement	357 846,87			69 375,00	69 375,00		69 375,00	69 375,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	88 100,00			114 900,00	114 900,00		114 900,00	114 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		445 946,87			184 275,00	184 275,00		184 275,00	184 275,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 179 110,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 104 805,00	0,00	3 179 110,00	3 179 110,00	3 179 110,00
013	Atténuations de charges (2)	25 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	112 300,00	0,00	117 600,00	117 600,00	117 600,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	295 000,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
731	Fiscalité locale	1 504 100,00	0,00	1 460 050,00	1 460 050,00	1 460 050,00
74	Dotations et participations (2)	1 093 900,00	0,00	1 200 950,00	1 200 950,00	1 200 950,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	35 200,00	0,00	47 100,00	47 100,00	47 100,00
Total des recettes de gestion des services		3 065 500,00	0,00	3 148 700,00	3 148 700,00	3 148 700,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (2)	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes financières		3 005,00	0,00	2 505,00	2 505,00	2 505,00
Total des recettes réelles		3 068 505,00	0,00	3 151 205,00	3 151 205,00	3 151 205,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	36 300,00	0,00	27 905,00	27 905,00	27 905,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		36 300,00	0,00	27 905,00	27 905,00	27 905,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 179 110,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 322 931,87	0,00	0,00	3 179 110,00	3 179 110,00	0,00	3 179 110,00	3 179 110,00
011	Charges à caractère général (4)	806 920,00	0,00	0,00	831 120,00	831 120,00	0,00	831 120,00	831 120,00
6042	Achats de prestations de services	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60611	Eau et assainissement	13 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60612	Energie - Electricité	115 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
60613	Chauffage urbain	60 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	1 000,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60621	Combustibles	18 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
60622	Carburants	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
60623	Alimentation	43 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60624	Produits de traitement	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60631	Fournitures d'entretien	14 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	45 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	11 300,00	0,00	0,00	10 800,00	10 800,00	0,00	10 800,00	10 800,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6132	Locations immobilières	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	32 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien terrains	23 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	12 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61524	Entretien bois et forêts	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6156	Maintenance	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6161	Multirisques	15 700,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6168	Autres primes d'assurance	9 100,00	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00

Ville de Quintin (M57) - Mairie de Quintin - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
617	Etudes et recherches	16 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	220,00	0,00		220,00	220,00	0,00	220,00	220,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	12 000,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6236	Catalogues et imprimés	21 000,00	0,00		20 500,00	20 500,00	0,00	20 500,00	20 500,00
6238	Divers	8 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 200,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6284	Redevances pour services rendus	9 000,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	15 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 361 800,00	0,00		1 419 200,00	1 419 200,00		1 419 200,00	1 419 200,00
6218	Autre personnel extérieur	52 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6331	Versement mobilité	11 500,00	0,00		11 500,00	11 500,00		11 500,00	11 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00	0,00		800,00	800,00		800,00	800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	800 000,00	0,00		730 000,00	730 000,00		730 000,00	730 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
64113	NBI	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
64131	Rémunérations	75 000,00	0,00		100 550,00	100 550,00		100 550,00	100 550,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		550,00	550,00		550,00	550,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		7 900,00	7 900,00		7 900,00	7 900,00
64164	Emplois aidés - indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	17 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 000,00	0,00		127 500,00	127 500,00		127 500,00	127 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	200 000,00	0,00		198 000,00	198 000,00		198 000,00	198 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 500,00	0,00		3 400,00	3 400,00		3 400,00	3 400,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	42 500,00	0,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	8 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
014	Atténuations de produits	172 000,00	0,00		171 000,00	171 000,00		171 000,00	171 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
739221	FNGIR	170 000,00	0,00		170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	464 005,00	0,00	0,00	480 305,00	480 305,00	0,00	480 305,00	480 305,00
65311	Indemnités de fonction	70 500,00	0,00		74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65315	Formation	1 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	55 000,00	0,00		57 500,00	57 500,00	0,00	57 500,00	57 500,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 500,00	0,00		105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	50 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	12 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	255 000,00	0,00		154 000,00	154 000,00	0,00	154 000,00	154 000,00

Ville de Quintin (M57) - Mairie de Quintin - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65818	Autres	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	1 005,00	0,00		1 005,00	1 005,00	0,00	1 005,00	1 005,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 804 725,00	0,00	0,00	2 901 625,00	2 901 625,00	0,00	2 901 625,00	2 901 625,00
66	Charges financières	63 150,00	0,00		69 000,00	69 000,00		69 000,00	69 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	63 000,00	0,00		68 000,00	68 000,00		68 000,00	68 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6688	Autres	100,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	6 110,00			21 710,00	21 710,00		21 710,00	21 710,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	6 110,00			21 710,00	21 710,00		21 710,00	21 710,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		72 260,00	0,00	0,00	93 210,00	93 210,00		93 210,00	93 210,00
Total des dépenses réelles		2 876 985,00	0,00	0,00	2 994 835,00	2 994 835,00	0,00	2 994 835,00	2 994 835,00
023	Virement à la section d'investissement	357 846,87			69 375,00	69 375,00		69 375,00	69 375,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	88 100,00			114 900,00	114 900,00		114 900,00	114 900,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	85 000,00			111 800,00	111 800,00		111 800,00	111 800,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	3 100,00			3 100,00	3 100,00		3 100,00	3 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		445 946,87			184 275,00	184 275,00		184 275,00	184 275,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 104 805,00	0,00	3 179 110,00	3 179 110,00	3 179 110,00
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	112 300,00	0,00	117 600,00	117 600,00	117 600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70323	Red. occupation dom. public	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
7066	Redevances services à caractère social	12 500,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	80 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7078	Autres marchandises	500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 700,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	4 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	295 000,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
73211	Attribution de compensation	230 000,00	0,00	219 000,00	219 000,00	219 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	65 000,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
731	Fiscalité locale	1 504 100,00	0,00	1 460 050,00	1 460 050,00	1 460 050,00
73111	Impôts directs locaux	1 400 000,00	0,00	1 410 000,00	1 410 000,00	1 410 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
73154	Droits de place	11 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	100,00	0,00	50,00	50,00	50,00
74	Dotations et participations (3)	1 093 900,00	0,00	1 200 950,00	1 200 950,00	1 200 950,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	500 000,00	0,00	505 000,00	505 000,00	505 000,00
741121	DSR des communes	300 000,00	0,00	335 000,00	335 000,00	335 000,00
741127	DNP des communes	55 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
744	FCTVA	2 300,00	0,00	1 950,00	1 950,00	1 950,00
74718	Autres participations Etat	9 600,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7472	Participation régions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	80 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74751	Participation GFP de rattachement	65 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
74752	Recettes/fonds compens ch territoriales	45 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
74773	Participation FEADER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
74788	Autres	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	2 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	5 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74888	Autres	5 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	35 200,00	0,00	47 100,00	47 100,00	47 100,00
752	Revenus des immeubles	30 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
75888	Autres	5 200,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
Total des recettes de gestion des services		3 065 500,00	0,00	3 148 700,00	3 148 700,00	3 148 700,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
7688	Autres	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		500,00	500,00	500,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		500,00	500,00	500,00
Total des recettes réelles		3 068 505,00	0,00	3 151 205,00	3 151 205,00	3 151 205,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	36 300,00		27 905,00	27 905,00	27 905,00
722	Immobilisations corporelles	34 700,00		26 305,00	26 305,00	26 305,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 600,00		1 600,00	1 600,00	1 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		36 300,00		27 905,00	27 905,00	27 905,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
	26/12/2022	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 725 359,74									
1641 Emprunts en euros (total)					5 725 359,74									
0421 0172206 02	BCME	20/06/2006	2006-07-07	30/09/2006	600 000,00	V		4,150	4,150	EURO	T	X Autres	N	A-1
0821 5036557 02	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	19/12/2013	2013-12-31	30/04/2014	120 000,00	F		3,350	3,350	EURO	T	X Autres	N	A-1
10000041513	CREDIT AGRICOLE	14/02/2014	2014-03-11	11/06/2014	800 000,00	V	Euribor 3 mois	1,962	1,962	EURO	T	X Autres	N	A-1
10000295006	CREDIT AGRICOLE	01/06/2017	2017-06-08	05/09/2017	1 500 000,00	F		1,700	1,700	EURO	T	C	N	A-1
10000661699	CREDIT AGRICOLE	16/05/2019	2019-06-19	05/09/2019	350 000,00	F		1,630	1,630	EURO	T	X Autres	N	A-1
100638	CREDIT AGRICOLE	27/12/2010	2010-12-27	15/02/2011	980 000,00	F		2,550	2,550	EURO	T	X Autres	N	A-1
1220906	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	28/03/2012	2012-04-30	01/05/2013	700 000,00	F		4,510	4,510	EURO	A	C	N	A-1
431046-1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	01/07/1994	1994-07-01	01/06/1995	25 359,74	V		2,550	2,550	EURO	A	C	N	A-1
5302365	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	16/05/2019	2020-03-01	01/12/2020	150 000,00	V		1,790	1,790	EURO	A	C	N	A-1
MON253396EUR/0267778/001	DEXIA-CLF	13/11/2007	2007-11-21	01/03/2008	500 000,00	F		4,580	4,580	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

Ville de Quintin (M57) - Mairie de Quintin - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 725 359,74									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 708 013,03					398 365,43	66 638,25	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 708 013,03					398 365,43	66 638,25	0,00	0,00
0421 0172206 02	N	0,00	A-1	112 158,05	4,25	V		4,150	32 045,12	4 155,86	0,00	0,00
0821 5036557 02	N	0,00	A-1	50 000,00	6,25	F		3,350	8 000,00	1 574,50	0,00	0,00
10000041513	N	0,00	A-1	450 000,00	11,25	V	Euribor 3 mois	1,962	40 000,00	16 852,48	0,00	0,00
10000295006	N	0,00	A-1	1 087 500,00	14,50	F		1,700	75 000,00	18 009,38	0,00	0,00
10000661699	N	0,00	A-1	309 166,62	26,50	F		1,630	11 666,68	4 968,11	0,00	0,00
100638	N	0,00	A-1	148 200,00	0,25	F		2,550	148 200,00	272,69	0,00	0,00
1220906	N	0,00	A-1	286 254,22	5,00	F		4,510	52 314,41	12 910,07	0,00	0,00
431046-1	N	0,00	A-1	4 734,14	4,00	V		2,550	1 139,22	110,68	0,00	0,00
5302365	N	0,00	A-1	135 000,00	27,00	V		1,790	5 000,00	2 416,50	0,00	0,00
MON253396EUR/0267778/001	N	0,00	A-1	125 000,00	5,00	F		4,580	25 000,00	5 367,98	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Quintin (M57) - Mairie de Quintin - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 708 013,03					398 365,43	66 638,25	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 708 013,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		31/03/2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres immobilisations corporelles dont équipement	6	31/03/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techni	5	31/03/2022
L	Autres matériel et outillage de voirie	8	31/03/2022
L	Frais d'études, d'élaboration, de modification et	10	31/03/2022
L	Frais d'études et d'insertion non suivis de réalis	5	31/03/2022
L	Installations de voirie	10	31/03/2022
L	Licence et logiciels	2	31/03/2022
L	Matériel de bureau et mobilier autres	10	31/03/2022
L	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10	31/03/2022
L	Matériel informatique autres	4	31/03/2022
L	Matériel informatique scolaire	4	31/03/2022
L	Subventions d'équipement pour le financement de bi	5	31/03/2022
L	Subventions d'équipement pour le financement de bi	15	31/03/2022
L	Voiture d'occasion	5	31/03/2022
L	Voiture neuve	8	31/03/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 2	Intitulé de l'opération : Opération rocade pour département			Date de la délibération : 01/01/2023
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	65 000,00	0,00	0,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers (5)	65 000,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	65 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	65 000,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	65 000,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	65 000,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4541	Intitulé de l'opération : Dépenses Recettes			Date de la délibération : 01/01/2023
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	32 373,21	0,00	0,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers (5)	32 373,21	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	32 373,21	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	29 690,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	29 690,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	29 690,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 300 000,00	299 135,27										3 539,05	24 946,43	
OGECQ Centre Jean XXIII	2018	X Autres	Réhabilitation locaux Centre Jean XXIII et construction nouveau bâtiment	CREDIT AGRICOLE	1 300 000,00	299 135,27	11,25	M	F	1,230	F		1,230	A-1	EURO	3 539,05	24 946,43	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 671 765,68	578 117,02										13 903,79	43 429,97	
BSB	1997	C	URSULINES TRX. SA.HLM BATS-& STYLES DE BRETAGNE-19 LOGTS EN PLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	576 177,71	82 511,41	8,00	A	F	4,800	F		4,800	A-1	EURO	3 960,55	10 313,92	
BSB	1997	C	TRX.URSULINES 1èRE TRANCHE-BATIMENTS & STYLES DE BRETAGNE-5 LOGTS PLA.TRES SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	126 964,42	22 859,66	7,00	A	F	4,800	F		4,800	A-1	EURO	1 097,26	2 824,77	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
BSB	1998	C	URSULINES HLM BZTIM STYLE BRETAGNE-EMPRUNTEUR 14906 EFFET 01.04.1998-TERME 01.10.2031	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	323 447,12	50 306,13	9,00	A	F	3,550	F		3,550	A-1	EURO	1 785,87	5 589,57	
BSB	1998	C	URSULINES HLM BATIM STYLE BRETAGNE-EMPRUNTEUR 14906 EFFET 1.04.1998-TERME 01.10.2031	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	44 108,68	6 792,35	9,00	A	F	4,300	F		4,300	A-1	EURO	292,07	754,70	
BSB	2004	C	BATIMENTS & STYLES DE BRETAGNE-BSB 4 RUE DES MARTYRS BP 104-22001 ST BRIEUC - LOGS HARAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	301 067,75	90 920,23	16,00	A	F	3,450	F		3,450	A-1	EURO	3 136,75	4 352,78	
Ogecq Jean XXIII	2017	X Autres	Réhabilitation locaux et construction nouveau bâtiment Lycée	SOCIETE GENERALE	1 300 000,00	324 727,24	15,25	M	F	1,150	F		1,150	A-1	EURO	3 631,29	19 594,23	
TOTAL GENERAL					3 971 765,68	877 252,29										17 442,84	68 376,40	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	85 819,24
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	465 003,68
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	550 822,92
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 151 205,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	17,48

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	1,00	6,00	3,60	1,50	5,10
Adjoint administratif territorial	C	2,00	1,00	3,00	1,80	0,50	2,30
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	3,00	21,00	18,72	1,19	19,91
Adjoint technique territorial	C	4,00	3,00	7,00	4,86	1,19	6,05
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	6,86	0,00	6,86
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maitrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		25,00	4,00	29,00	23,32	2,69	26,01

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	401	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/1997 - URSULINES TRX. SA.HLM BATS-& STYLES DE BRETAGNE-19 LOGTS EN PLA	BSB		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	96 373,29
01/01/1997 - TRX.URSULINES 1ère TRANCHE-BATIMENTS & STYLES DE BRETAGNE-5 LOGTS PLA.TRES SOCIAL	BSB		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	26 356,83
01/04/1998 - URSULINES HLM BZTIM STYLE BRETAGNE-EMPRUNTEUR 14906 EFFET 01.04.1998-TERME 01.10.2031	BSB		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	57 449,61
01/04/1998 - URSULINES HLM BATIM STYLE BRETAGNE-EMPRUNTEUR 14906 EFFET 1.04.1998-TERME 01.10.2031	BSB		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	7 960,59
01/01/2004 - BATIMENTS & STYLES DE BRETAGNE-BSB 4 RUE DES MARTYRS BP 104-22001 ST BRIEUC - LOGS HARAS	BSB		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	116 695,73
30/11/2017 - Réhabilitation locaux et construction nouveau bâtiment Lycée	Ogecq Jean XXIII		SOCIETE GENERALE	353 877,53
05/01/2018 - Réhabilitation locaux Centre Jean XXIII et construction nouveau bâtiment	OGECQ Centre Jean XXIII		CREDIT AGRICOLE	320 155,26
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		401 600,00	I 401 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		400 000,00	400 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	400 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 600,00	1 600,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 600,00	1 600,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	401 600,00	365 111,00	367 244,89	1 133 955,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		227 175,00	III 227 175,00
Ressources propres externes de l'année (a)		42 900,00	42 900,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	36 900,00	36 900,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	6 000,00	6 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		184 275,00	184 275,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	2 110,00	2 110,00
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	590,00	590,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	17 410,00	17 410,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	13 710,00	13 710,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	236,00	236,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	5 947,00	5 947,00
28138	<i>Autres constructions</i>	282,00	282,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	3 025,00	3 025,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	3 550,00	3 550,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	1 525,00	1 525,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	500,00	500,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	1 395,00	1 395,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	19 355,00	19 355,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	6 445,00	6 445,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	17 150,00	17 150,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	2 230,00	2 230,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	1 405,00	1 405,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	2 300,00	2 300,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	150,00	150,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	12 485,00	12 485,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4818	<i>Charges à étaler</i>	3 100,00	3 100,00
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	69 375,00	69 375,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	227 175,00	111 976,50	0,00	628 906,04	968 057,54

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 133 955,89
Ressources propres disponibles	IV 968 057,54
Solde	V = IV – II (8) -165 898,35

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

001. CARRO Nicolas , Maire	
002. HAMON Jean-Paul , 1er adjoint	
003. AUBRY Isabelle , 2ème adjointe	
004. CHATTARD-GISSEROT Thibault , 3ème adjoint	
005. MAUJARRET-LEROY Marie-Madeleine , 4ème adjointe	
006. THERIN Emmanuel , 5ème Adjoint	
008. GUILLOU-COROUGE Françoise , Conseillère déléguée	
008. HELLARD Hugo , Conseiller délégué	
009. QUEMARD Bertrand , Conseiller délégué	
010. REPERANT Thibault , Conseiller délégué	
011. RUEN Pauline , Conseillère déléguée	
012. AUBRY Charlène , Conseillère municipale	
013. BOQUEHO Stéphanie , Conseillère municipale	
014. COISY Thierry , Conseiller municipal	
015. GUILLEMOT Sébastien , Conseiller municipal	
016. LE BRIS Isabelle , Conseillère municipale	
017. LE BUHAN Erwan , Conseiller municipal	
018. LE CHANU Fabienne , Conseillère municipale	
019. LE FUR Corentin , Conseiller municipal	
020. MORIN Sabine , Conseillère municipale	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

021. POISSON François , Conseiller municipal	
--	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.